

# **Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement**

## **Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2023**

### **Table des matières**

- Introduction
- Mandat
- Méthode de présentation du rapport
- Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs
- Risques et incertitudes
- Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes
- Approbation des cadres supérieurs
- Annexe A et B

**© Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (2023)**

**Tous droits réservés**

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit être adressée au Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement.

This publication is also available in English:

Quarterly Financial Report for the quarter ended December 31, 2023 - Secretariat of the National Security and Intelligence Committee of Parliamentarians

CP101-1F-PDF  
ISSN 2562-8364

## Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction tel que l'exige l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et selon les modalités prescrites par la Directive sur les normes comptables : GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Le rapport doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2023-2024 et avec les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

## Mandat

La Loi sur le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement, qui a reçu la sanction royale le 22 juin 2017, constitue officiellement le Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (le Secrétariat). Le Secrétariat soutient le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (le Comité) dans l'exercice de son mandat. Le Comité a pour mandat :

- d'examiner les cadres législatif, réglementaire, stratégique, financier et administratif de la sécurité nationale et du renseignement;
- d'examiner les activités des ministères liées à la sécurité nationale ou au renseignement, à moins qu'il ne s'agisse d'opérations en cours et que le ministre compétent ne détermine que l'examen porterait atteinte à la sécurité nationale;
- d'examiner toute question liée à la sécurité nationale ou au renseignement dont il est saisi par un ministre.

Le Secrétariat veille à ce que, dans le cadre de ces examens, le Comité reçoive en temps opportun les renseignements classifiés pertinents et des conseils stratégiques et spécialisés. Il aide à l'élaboration des rapports du Comité et fournit le soutien voulu en vue d'assurer le respect des exigences en matière de sécurité.

Le Secrétariat a créé un Cadre ministériel des résultats et un répertoire des programmes connexes en 2020-2021 et a commencé leur mise en œuvre en 2021-2022. Vous trouverez des renseignements sur le Cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes dans le Plan ministériel de 2023-2024 du Secrétariat.

## Méthode de présentation du rapport

Ce rapport a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (si applicable) pour l'exercice 2023-2024. Ce rapport a été préparé en utilisant un référentiel à l'usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

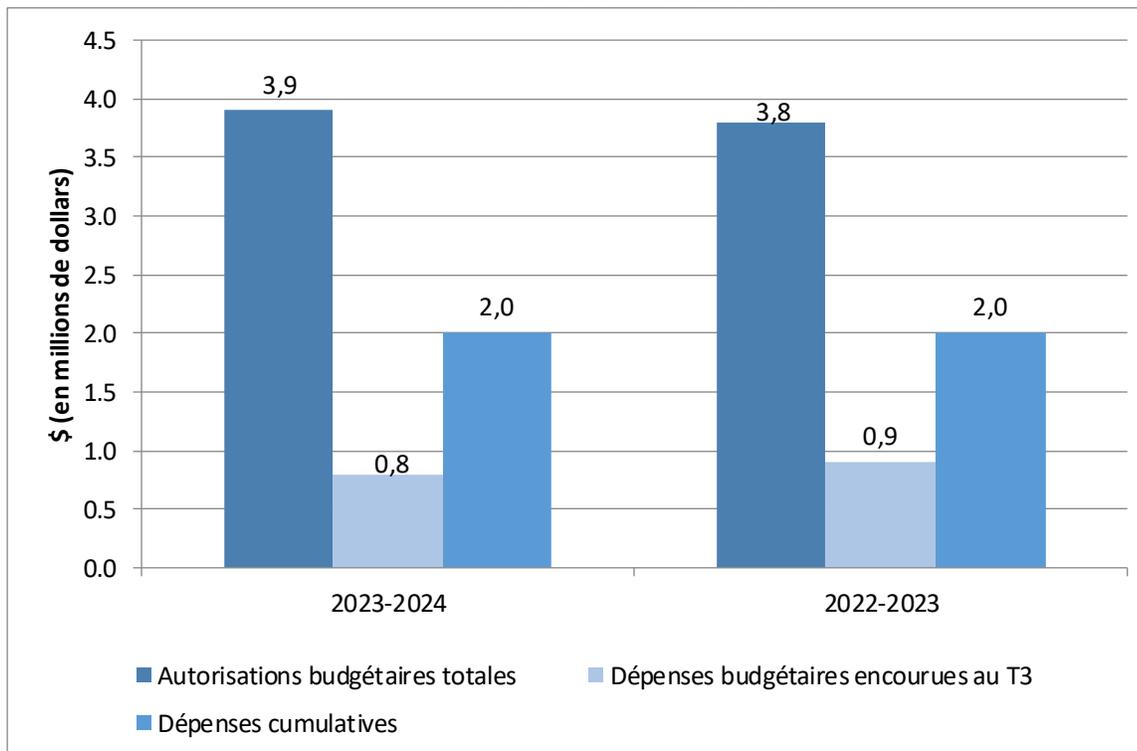
Le Secrétariat utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

## Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section souligne les points importants qui ont contribué à l'augmentation ou la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et présente les dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2023.

Le Secrétariat a dépensé environ 51 % de ses autorisations au cours du troisième trimestre, comparativement à 53 % pour le même trimestre de l'exercice 2022-2023 (consultez le graphique 1 ci-dessous).

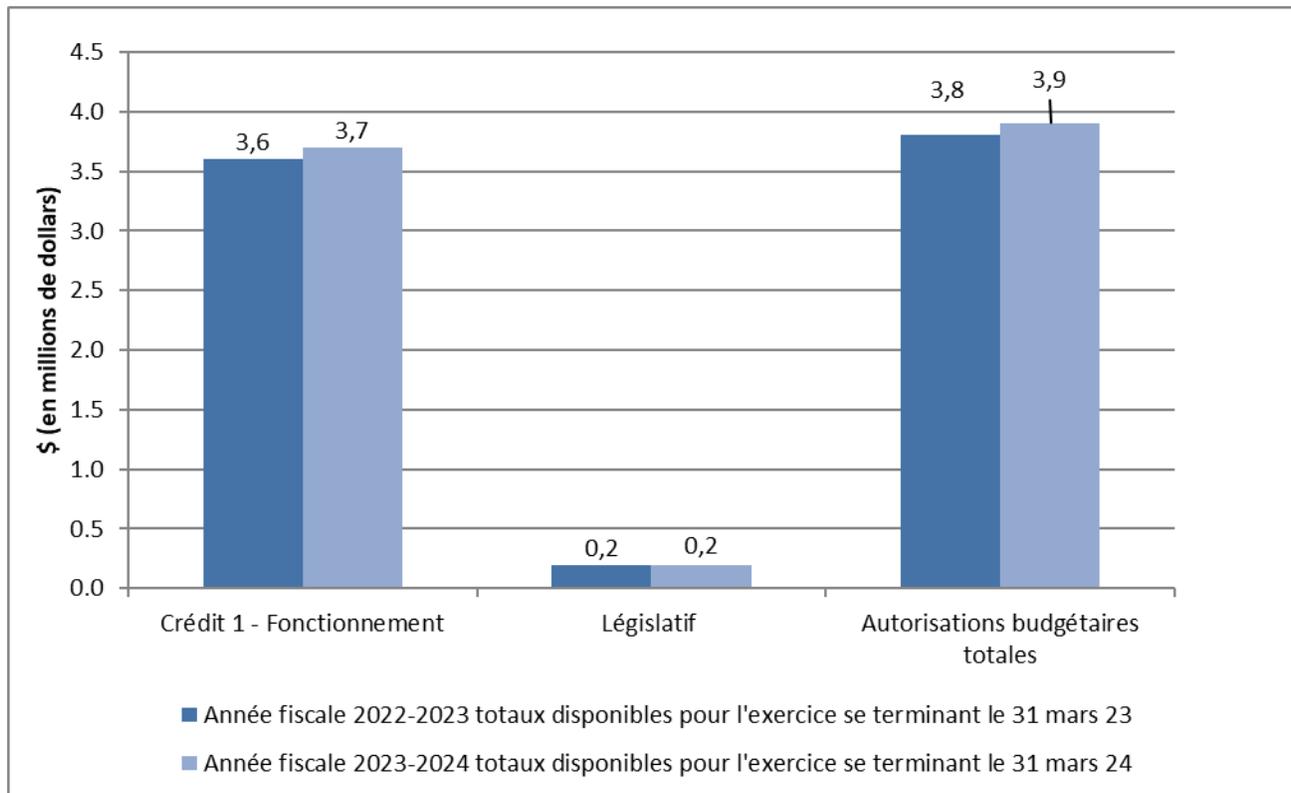
**Graphique 1 : Comparaison entre le total des autorisations et le total des dépenses budgétaires nettes aux troisièmes trimestres des exercices 2023-2024 et 2022-2023**



### Changements importants apportés aux autorisations

Comme le montrent le graphique 2 ci-dessous (au 31 décembre 2023) et l'Annexe A, présenté à la fin du présent document, le Secrétariat dispose d'autorisations d'utilisation de 3,9 millions de dollars en 2023-2024, comparativement à 3,8 millions de dollars au 31 décembre 2022, soit une augmentation nette de 0,1 million de dollars ou 2,6 %.

**Graphique 2 : Écarts dans les autorisations au 31 décembre 2023**



### Changements importants apportés aux dépenses trimestrielles

Les dépenses du troisième trimestre ont totalisé 798 000 \$, soit une diminution de 104 000 \$ (12%) par rapport aux 902 000 \$ dépensés au cours de la même période en 2022-2023. Le tableau 1 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

**Tableau 1 – Comparaison trimestrielle des changements importants aux dépenses, par article courant**

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2023-2024 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023	Exercice 2022-2023 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2022	Variation en \$	Variation en %
Personnel	438	467	(29)	(6%)
Transports et communications	10	10	0	0%
Information	1	(5)	6	(125%)
Services professionnels et spéciaux	319	404	(85)	(21%)
Location	24	24	0	0%
Services publics, fournitures et approvisionnements	0	1	(1)	(100%)
Acquisition de machines et de matériel	-	2	(2)	(95%)
Autres subventions et paiements	6	(2)	8	(533%)
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>798</b>	<b>902</b>	<b>(104)</b>	<b>(12%)</b>

\* Les montants ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.

#### Personnel

La baisse de 29 000 \$ est attribuable au départ de deux employés au cours du trimestre. Un poste a été pourvu en janvier 2024 alors qu'on s'efforce de pourvoir l'autre. De plus, deux membres du Comité ont été nommés au poste de secrétaire parlementaire en septembre 2023 et ont donc quitté le Comité. Le premier ministre n'a pas encore désigné de remplaçant.

#### Services professionnels et spéciaux

La baisse de 85 000 \$ est liée principalement aux écarts d'augmentations des frais pour les services de soutien interne aux trois premiers trimestres de 2022-2023 par rapport à l'exercice en cours.

*Changements importants apportés aux dépenses cumulatives à la fin du trimestre*  
 Les dépenses cumulatives à la fin du trimestre ont totalisé 1 963 000 \$, soit une diminution de 35 000 \$ (2%) par rapport aux 1 997 000 \$ dépensés au cours de la même période en 2022-2023. Le tableau 2 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

**Tableau 2 – Comparaison des changements importants aux dépenses cumulatives à la fin du trimestre, par article courant**

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2023-2024 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 31 décembre 2023	Exercice 2022-2023 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 31 décembre 2022	Variation en \$	Variation en %
Personnel	1 123	1 082	41	4%
Transports et communications	14	12	2	17%
Information	1	8	(7)	(89%)
Services professionnels et spéciaux	741	816	(75)	(9%)
Location	71	71	0	0%
Services publics, fournitures et approvisionnements	-	2	(2)	(100%)
Acquisition de machines et de matériel	-	2	(2)	(95%)
Autres subventions et paiements	12	4	8	205%
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>1 963</b>	<b>1 997</b>	<b>(35)</b>	<b>(2%)</b>

\* Les montants ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.

### **Personnel**

La hausse de 41 000 \$ est attribuable aux écarts entre l'effectif du Secrétariat en 2022-2023 et en 2023-2024, y compris à l'embauche de deux nouveaux membres du personnel du Secrétariat au premier trimestre de l'exercice en cours.

### **Services professionnels et spéciaux**

La baisse de 75 000 \$ est liée principalement aux écarts d'augmentations des frais des services de soutien interne aux trois premiers trimestres de 2022-2023 par rapport à l'exercice en cours.

## **Risques et incertitudes**

Le Secrétariat a organisé des concours de dotation durant la période comptable pour s'assurer de compter sur un effectif complet de 10 équivalents temps plein en 2023-2024 et par la suite. Cette situation s'est traduite par une augmentation des dépenses dans les périodes comptables suivantes, mais ne dépassera pas les affectations budgétaires du Secrétariat pour le personnel.

Aucun autre impératif financier n'est prévu et le Secrétariat s'attend à poursuivre ses activités en respectant son enveloppe de financement actuelle.

## **Changements importants en lien avec les opérations, l'effectif et les programmes**

### **Opérations**

Aucun changement important.

### **Personnel**

Deux membres du Comité ont été nommés à de nouvelles fonctions en tant que secrétaires parlementaires en septembre 2023 et ont donc quitté le Comité. Ces membres n'ont pas encore été remplacés. Le Premier ministre a nommé un nouveau sénateur à la commission en août 2023, qui a commencé à exercer ses fonctions à la reprise des réunions en septembre 2023.

## Approbation des cadres supérieurs

---

Lisa-Marie Inman, Directrice générale  
Ottawa, Ontario  
Le jeudi 29 février 2024

---

Arryn Ketter, Dirigeante principale des finances  
Ottawa, Ontario  
Le jeudi 29 février 2024

## Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023

ÉTAT DES AUTORISATIONS (*non vérifié*) (*note 2*)

<i>(en dollars)</i>	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	3 668 519	736 420	1 779 172	3 579 810	841 506	1 816 276
Autorisations législatives budgétaires	244 482	61 121	183 362	241 265	60 316	180 949
Autorisations budgétaires totales	3 913 001	797 541	1 962 533	3 821 075	901 822	1 997 225
<b>Autorisations totales</b>	<b>3 913 001</b>	<b>797 541</b>	<b>1 962 533</b>	<b>3 821 075</b>	<b>901 822</b>	<b>1 997 225</b>

Note 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre (incluant les affectations bloquées).

Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant *(non vérifié) (note 2)*

*(en dollars)*

	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Autorisations totales disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	totales disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses:</b>						
Personnel	1 941 526	437 923	1 123 165	1 849 700	467 322	1 081 761
Transports et communications	6 502	10 099	13 949	68 151	9 739	11 935
Information	19 844	879	879	22 710	(4 781)	7 923
Services professionnels et spéciaux	1 767 441	319 067	741 046	1 613 550	404 242	816 412
Location	142 456	23 731	71 194	161 205	23 731	71 194
Services de réparation et d'entretien	418	-	-	74 373	-	-
Services publics, fournitures et approvisionnements	12 068	-	48	11 240	1 001	2 006
Acquisition de machines et de matériel	22 745	-	-	18 503	2 065	2 065
Autres subventions et paiements	-	5 840	12 252	1 643	(1 495)	3 929
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>3 913 001</b>	<b>797 541</b>	<b>1 962 533</b>	<b>3 821 075</b>	<b>901 822</b>	<b>1 997 225</b>
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>3 913 001</b>	<b>797 541</b>	<b>1 962 533</b>	<b>3 821 075</b>	<b>901 822</b>	<b>1 997 225</b>

Note 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre (incluant les affectations bloquées).

Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.